



Avis de recrutement

La Ville de Waremme procède au recrutement d'un.e Conseiller.ère en mobilité (H/F)

Vous êtes attiré.e par le service public et vous souhaitez vous y engager professionnellement ?

Participer à la mise en œuvre d'une politique efficace et efficiente de l'énergie sur le territoire de la Ville de Waremme vous intéresse et vous pensez y avoir un rôle à jouer ?

Rejoignez nos équipes et contribuez à la mise en œuvre d'un cadre de vie agréable pour l'ensemble des Waremmiens !

Mission :

L'agent.e en charge de la mobilité est un **véritable relais entre les différents acteurs de la mobilité**. Il/elle participe activement à la gestion de la mobilité dans sa commune par une approche transversale et cohérente. Il/elle travaille à l'identification des dysfonctionnements et d'éventuelles incohérences dans la gestion des déplacements pour en alerter les responsables.

A cet effet, il/elle tient compte des documents planologiques et stratégiques communaux, prend l'initiative d'actions visant l'amélioration de la mobilité, tous modes confondus, en concertation avec les autres services et Autorités concernés.

Description de fonction (liste non exhaustive) :

Sous la supervision de son supérieur hiérarchique, il/elle est chargé.e de :

1) Mise en œuvre des projets de mobilité :

- a. Mettre en place, suivre et gérer des projets sur la mobilité (stationnement, livraisons, infrastructures, sécurisation de voiries, sens de circulation, PIWACY, ...)
- b. Assurer le suivi et l'exécution du Plan Communal de Mobilité et des objectifs figurant dans le PST en matière de mobilité
- c. Travailler à la création d'un cadastre des voiries sous l'angle des vitesses, de la sécurité des usagers, des modes doux et des éléments modérateurs de vitesse
- d. Développer la mobilité douce sur le territoire
- e. Mettre en œuvre, en relation avec le coordinateur POLLEC, un plan d'actions de diminution des gaz à effet de serre dans le cadre spécifique de la mobilité

2) Coordination des acteurs de la mobilité :

- a. Faire le lien entre les différents acteurs concernés par la mobilité sur le territoire de la Ville, à savoir les responsables politiques, les techniciens des services communaux et de la zone de police, les usagers de l'espace public et les partenaires extérieurs
- b. Organiser et animer la commission communale mobilité

3) Analyse des aspects liés à la mobilité dans les dossiers administratifs :

- a. Rédiger des avis de mobilité sur toutes demandes ayant un impact sur la mobilité qui peuvent émaner de particuliers ou des autorités
- b. Remettre des avis techniques sur les dossiers communaux (arrêtés/ordonnances de police, permis d'urbanisme ou d'urbanisation, permis intégré, permis d'implantation commerciale, dossiers de voiries, sentiers et chemins vicinaux, espaces publics, parcages, ...)
- c. Instruire et suivre des dossiers en matière de règlements complémentaires de circulation en coordination avec le service des travaux, la police administrative, le SPW et la zone de police

- d. Réaliser des diagnostics en mobilité via l'analyse de résultats obtenus par les radars préventifs et/ou les analyseurs de trafic, en collaboration avec la police administrative 4) **Sensibilisation et information du citoyen sur la sécurité routière et la mobilité douce** :
 - a. Informer les citoyens sur les itinéraires de mobilité douce
 - b. Rédiger des articles dans le cadre de publications communales liées à la mobilité
 - c. Développer et coordonner des actions de sensibilisation relatives à la mobilité et la sécurité routière à l'attention des écoles, des citoyens, des entreprises, du personnel communal, ... (ex : semaine de la mobilité, ...)

Compétences :

- Prise de décision dans un système complexe, expertise dans son domaine de compétence
- Coopération transversale, sens de l'observation et sens de l'organisation
- Capacité rédactionnelle, aisance de communication
- Avoir de bonnes capacités d'animation de réunion
- Esprit d'équipe, esprit d'analyse, rigueur et précision, autonomie, serviabilité, sens des responsabilités
- Maîtrise des outils bureautiques et capacité d'adaptation aux outils et logiciels 'métier'.

Conditions :

- Être citoyen.ne de l'Union européenne
- Être porteur du diplôme de l'enseignement supérieur de type court (bachelier ou gradué) en lien avec la fonction (ex : sciences de l'environnement, géographiques, urbanisme, ...)
- A défaut, être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court, quelle que soit son orientation assorti obligatoirement du certificat de conseiller en mobilité délivré par le Service Public de Wallonie (pour les diplômes obtenus dans un autre pays que la Belgique, l'attestation d'équivalence de la Fédération Wallonie-Bruxelles est obligatoire)
- Être détenteur.trice du permis B est un atout
- Jouir des droits civils et politiques et être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction (extrait du casier judiciaire – modèle 1 de moins de 3 mois)
- Être dans les conditions d'obtention d'un passeport APE est un atout

Atouts :

- Être titulaire du certificat de conseiller.ère en mobilité délivré par le Service Public de Wallonie, dans le cas où il ne constitue pas une condition requise pour postuler. Si vous ne disposez pas de ce certificat, il vous sera demandé de participer à la formation nécessaire lors de votre entrée en fonction
- Connaissance des législations spécifiques aux matières traitées
- Expérience en gestion de la mobilité ou en matière d'aménagement du territoire au sein d'un pouvoir public
- Connaissance du fonctionnement d'une administration publique locale

Nous offrons :

- Contrat à durée **indéterminée**
- Echelle barémique B1 - min. 32.012,03 € - max. 44.415,55 € annuels indexés
- Possibilité de reprise d'ancienneté barémique de 6 années maximum dans le secteur privé et de toutes les années effectuées dans le secteur public
- Régime de travail : 38h/semaine. Prestations possibles le soir et le weekend
- Remboursement à 100% des frais de déplacement en transports en commun
- Indemnité de vélo
- Prime de fin d'année et pécule de vacances
- Assurance hospitalisation
- Possibilité de formation prise en charge par l'employeur
- Horaire flexible et récupération des heures supplémentaires
- Un minimum de 27 jours de congés annuels + une moyenne de 6 jours extra-légaux
- Une opportunité de faire carrière au sein d'un service public dynamique et en pleine mutation

Epreuves de sélection :

- Une sélection initiale est réalisée sur base des dossiers de candidature
- Epreuve écrite sur des matières déterminées : organisation communale, matières spécifiques relative à la mobilité, analyse de cas, ...
- Epreuve orale : entretien sur des questions d'ordre général et présentation d'un sujet au choix portant sur la mobilité (commentaires et discussion)

Le dossier de candidature doit comporter :

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation
- Copie du diplôme de l'enseignement supérieur de type court et, le cas échéant, du diplôme de conseiller.ère en mobilité
- Extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois

Les dossiers sont à adresser pour le **22 septembre 2022** au plus tard, soit par :

Courrier recommandé à : **Collège Communal
c/o M. Le Directeur général ff
Rue Joseph Wauters, 2
4300 WAREMME**

Courriel à : personnel@waremme.be

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Mme Megan SCHEPERS (019/67.99.49 ; megan.schepers@waremme.be), en charge du recrutement. **Il est à noter que seuls les dossiers de candidatures complets correspondant au profil recherché recevront un suivi !**

Protection des données à caractère personnel

La Ville de Waremme respecte votre vie privée et la protection de vos données personnelles. Les informations recueillies par le Département des Ressources humaines dans le cadre de cette offre d'emploi seront utilisées conformément à la législation en vigueur (RGPD) pour traiter votre candidature ou éventuellement pour vous communiquer par la suite toute autre offre qui pourrait correspondre à votre profil. Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement sur l'utilisation des données personnelles communiquées dans le cadre de la présente offre en adressant un courriel à personnel@waremme.be.